AFRIC'INNOV SUMMIT 2026 · 10 ANS · LOMÉ, 5–7 NOVEMBRE 2026

Manifeste de Lomé : Afric'innov appelle à repenser les politiques publiques d'appui au secteur privé à l'ère de l'IA

Présenté samedi en clôture de l'Afric'innov Summit 2026, devant 200 participants issus de 18 pays, le Manifeste de Lomé appelle à faire évoluer les politiques publiques et les modes de financement des structures d'appui à l'entrepreneuriat (SAE). Il invite les bailleurs à « financer aussi les capacités durables d'accompagnement » et les pouvoirs publics à « reconnaître le rôle des SAE compétentes et contractualiser des services vérifiables ».

Lomé - Togo, le 9 novembre 2026 - En dix ans, les écosystèmes entrepreneuriaux africains ont vu se multiplier incubateurs, accélérateurs et programmes d'appui. Ils ont créé des compétences et des opportunités. Mais une question demeure : dans quelle mesure ces dispositifs renforcent-ils réellement la capacité des entrepreneurs à créer, développer et pérenniser leurs entreprises ? Le Manifeste de Lomé appelle à dépasser le nombre de bénéficiaires et de programmes déployés pour mesurer les résultats réels de l'accompagnement entrepreneurial.

Il décrit un « défi commun » aux structures d'accompagnement, aux pouvoirs publics, aux financeurs et aux partenaires technologiques, et ses dix positions « proposent un nouveau contrat de confiance » entre eux. « Notre ambition n'est pas seulement d'accompagner davantage. Elle est de permettre à chaque entrepreneur accompagné de progresser davantage. »

Afric'innov fédère plus de 130 structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat (SAE) dans 26 pays africains : incubateurs, accélérateurs, hubs et technopoles.

La progression des entrepreneurs est notre boussole

Pour le Manifeste, la valeur d'un accompagnement « ne se résume ni au nombre de bénéficiaires, ni aux formations délivrées, ni aux financements annoncés ». Elle tient à « ce que l'entrepreneur apprend, décide, réalise et consolide : compétences, accès aux marchés, structuration, productivité et résilience ».

Côté structures, « la confiance repose sur des positionnements stratégiques lisibles, des organisations stables, une capacité à capitaliser sur les apprentissages et des résultats vérifiables ». Les systèmes de qualification et de labellisation doivent être « transparents, proportionnés, indépendants dans leurs décisions et ouverts à la diversité des modèles ».

Financer l'accompagnement, c'est investir dans une capacité économique durable

« Une SAE ne peut assurer un service fiable si ses compétences, ses équipes, ses méthodes et ses outils dépendent exclusivement d'une succession de projets courts. » Le Manifeste appelle les financeurs « à soutenir aussi les capacités des organisations, pas uniquement les cohortes et les activités ».

Il propose aussi que les SAE qui en ont les capacités développent leurs propres mécanismes de financement : « fonds revolving, mécanismes de prêts, avances remboursables ou autres instruments innovants ».

L'IA peut augmenter l'accompagnateur ; elle n'efface pas sa responsabilité

« L'IA peut aider à diagnostiquer, documenter, comparer des options, préparer des services et réduire certaines tâches coûteuses. Elle ne garantit ni la pertinence des recommandations ni leur bonne application. » La valeur du professionnel de l'accompagnement repose, selon le texte, « sur le discernement, la contextualisation, l'appui à l'exécution et la connexion à un réseau de confiance ».

Le Manifeste demande que l'accès à l'IA ne devienne pas « un avantage supplémentaire réservé aux entrepreneurs les mieux connectés, formalisés ou dotés de compétences numériques », et que l'Afrique puisse « créer, maîtriser et retenir davantage de valeur à l'ère de l'IA ».

Une politique entrepreneuriale existe pleinement quand ses services atteignent les entreprises

La performance de l'action publique « se mesure au-delà des stratégies, lois et annonces : les entrepreneurs doivent pouvoir identifier les dispositifs, y accéder et en bénéficier sans rupture de parcours ».

Le texte appelle aussi à construire des passerelles entre les marchés africains : « accompagnement transfrontalier, programmes d'implantation commerciale, reconnaissance mutuelle des compétences et des preuves de qualité ».

« Pendant dix ans, notre réseau a appris à accompagner. Le Manifeste de Lomé nous engage maintenant à prouver ce que cet accompagnement change pour les entrepreneurs. Nous demandons aux bailleurs et aux gouvernements de nous juger sur ces résultats, et de nous donner les moyens de les produire », déclare **Christian Jekinnou, président d'Afric'innov**.

UN APPEL AUX ACTEURS QUI PEUVENT FAIRE BOUGER LE SYSTÈME

AUX POUVOIRS PUBLICS

Organiser des parcours lisibles, coordonner les dispositifs, reconnaître le rôle des SAE compétentes et contractualiser des services vérifiables dans le respect des règles applicables.

AUX BAILLEURS, INVESTISSEURS ET PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT

Financer aussi les capacités durables d'accompagnement, encourager la preuve plutôt que la seule activité et soutenir des expérimentations évaluables.

AUX SAE, ENTREPRENEURS, CHERCHEURS ET ACTEURS TECHNOLOGIQUES

Piloter les organisations avec des objectifs de résultats, co-construire des méthodes utiles, adopter l'IA avec discernement, partager les apprentissages et défendre l'autonomie des entrepreneurs.

Lomé n'est pas l'aboutissement d'une déclaration.

C'est le point de départ d'une exigence : rendre l'accompagnement entrepreneurial africain plus utile, plus digne de confiance et mieux capable de transformer les possibilités ouvertes par l'IA en progrès réels pour les entreprises.

Après Lomé

Le Manifeste sera suivi d'une feuille de route « Après Lomé » : des expérimentations, une initiative AI-ready, l'évolution du label et un mécanisme de suivi. Il sera révisé au fil de sa mise en œuvre.

Les dix positions du Manifeste de Lomé

- **01** - La progression des entrepreneurs est notre boussole
- **02** - La qualité se démontre ; elle ne se proclame pas
- **03** - Financer l'accompagnement, c'est investir dans une capacité économique durable
- **04** - Les SAE doivent pouvoir devenir des acteurs du financement entrepreneurial
- **05** - L'IA peut augmenter l'accompagnateur ; elle n'efface pas sa responsabilité
- **06** - L'IA doit réduire les fractures entrepreneuriales, non les aggraver
- **07** - Un écosystème qui crée de la valeur est un écosystème où les énergies convergent vers des enjeux stratégiques communs
- **08** - Une politique entrepreneuriale existe pleinement quand ses services atteignent les entreprises
- **09** - L'Afrique doit créer, maîtriser et retenir davantage de valeur à l'ère de l'IA
- **10** - Les entreprises africaines ont besoin de passerelles entre les marchés, pas d'écosystèmes isolés

Le texte intégral du Manifeste de Lomé est joint à ce communiqué. **Lien de téléchargement**

Lomé, pays hôte

Le sommet est une initiative d'Afric'innov, soutenue par le Ministère de l'Efficacité du Service Public et de la Transformation Numérique, à travers le Djanta Tech Hub, avec l'appui du projet ProDigiT de la GIZ Togo, cofinancé par l'Allemagne, le Luxembourg et l'Union européenne. Il a reçu le soutien de l'International Trade Centre (ITC), de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et d'autres partenaires au développement qui ont permis la venue des délégations africaines.

Aux côtés des participants togolais, 17 délégations ont fait le déplacement : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Maroc, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Tunisie.

À propos d'Afric'innov

Née en 2016, Afric'innov est la première communauté francophone dédiée aux structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant en Afrique. Le réseau fédère des incubateurs et accélérateurs, contribue à professionnaliser l'accompagnement des entrepreneurs et outille ses membres (label qualité, financement, formation, outils communs). En 2026, il célèbre dix ans d'activité. Plus d'informations : **africinnov.org/summit-2026**

Contact presse

Agnès Guillard - SILA Collective +212 6 00 39 59 39 · aguillardcasa@gmail.com

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Ministère de l'Efficacité du service public et de la Transformation numérique
DJANTA TECH HUB
coopération allemande
LUXEMBOURG AID & DEVELOPMENT
Cofinancé par l'Union européenne
giz
International Trade Centre